

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

4EME Réunion de 2015

Séance du Mardi 28 avril 2015

CD20150428_11
id. 1765

L'an deux mille quinze le vingt huit avril , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

**DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS À LA COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'article L. 3211-2 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Délègue à la Commission Permanente les attributions relatives aux affaires courantes, dans l'intervalle des réunions ainsi que dans les limites déterminées par les politiques départementales définies par l'Assemblée, les autorisations de programme, les autorisations d'engagement et les inscriptions budgétaires votées ;
- Approuve la liste ci-annexée des attributions déléguées dans ce cadre.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC